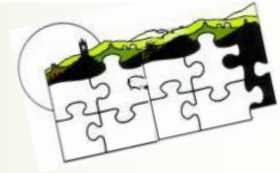


# INFOΣ

## Communauté de Haute Provence

Août 2009



AUBENAS - CERESTE - DAUPHIN - MANE -  
MONJUSTIN - SAINT MARTIN LES EAUX -  
SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE - VILLEMUS

### EDITORIAL

par Michèle BERTIN,  
Maire de Dauphin,  
Vice-président de la Communauté  
de Haute Provence

Elue pour la première fois en 1995,  
au sein du conseil municipal de  
DAUPHIN, l'intercommunalité n'était  
pas pour moi chose évidente.

Au fur et à mesure de mon implica-  
tion dans l'action municipale, j'ai pu  
mesurer tout l'intérêt que revêt la  
communauté de Haute Provence pour nos collectivités.

Tout d'abord, par une mutualisation des moyens qui permet de les concen-  
trer sur une action spécifique ou encore de soutenir une commune en  
particulier lorsque celle-ci rencontre ponctuellement des difficultés.

Cet espace de solidarité exemplaire, dont DAUPHIN a bénéficié en son  
temps, nous permet aussi de parler d'une seule voix pour défendre les  
intérêts des habitants.

Enfin, l'esprit de territoire qui anime les membres de la communauté,  
dépasse les contingences strictement locales et se traduit par une réflexion  
collective et une vision à long terme.

La Communauté de Haute Provence, derrière ce joli nom, est devenue le  
vecteur du développement économique de notre territoire tout en promou-  
vant de nouvelles actions pour les habitants.

Elle a fait la démonstration que c'est ensemble, que nous pourrons  
surmonter les difficultés et préparer un avenir meilleur pour tous.



### Sommaire

Edito .....:Page 1  
Économie ..... Page 2 -3  
Aménagement villages .. Page 4  
Lu, vu, entendu ..... Page 5  
Les brèves..... Page 6  
Dossier : Rapport sur les déchets  
ménagers.....Page 7  
L'assistance téléphonique, c'est  
quoi ?..... .Page 8

# Communauté de Haute Provence

# Économie

Bien que notre territoire soit encore fortement marqué par l'agriculture et les entreprises de taille modeste, malgré la crise économique qui frappe notre société, la Communauté de Haute Provence est sollicitée, ces dernières années, par de nombreuses demandes d'installations d'entreprises. L'Économie est l'une de ses compétences essentielles. Celle-ci est mise en œuvre par la construction de bâtiments d'accueil d'entreprises sur la zone d'activités de Pitaugier, et par le soutien au petit commerce.

## Le Parc de Pitaugier

En 1995, la Communauté de Haute Provence a créé une zone d'activités économiques, le parc de Pitaugier, afin de développer les activités créatrices d'emplois et de richesse fiscale sur son territoire. Il est situé à l'entrée de la commune Mane sur le CD 13 venant de Manosque.

Une dizaine d'entreprises sont regroupées sur le Parc de Pitaugier représentant environ une centaine d'emplois.

Le Parc de Pitaugier a une vocation dans les secteurs de l'agro-alimentaire, l'artisanat, les senteurs, les nouvelles technologies...

Ces entreprises, pour la majeure partie, sont installées dans des ateliers relais\* créés par la Communauté de Haute Provence

## Les entreprises présentes sur le Parc en atelier relais

### Alpha Repas Service

Cette société qui prépare des plats cuisinés pour les collectivités et les particuliers a été l'une des premières installées sur la zone d'activités. Elle est devenue propriétaire de son bâtiment cette année.

Contact : Tel : 04.92.75.35.66



### Oliviers & Co

Depuis plus de 10 ans, la Société Oliviers & Co fabrique et conditionne différentes huiles d'olive ainsi que des produits à base d'olives.

Cette société a désormais une dimension internationale.

Contact : Tel : 0800 03 28 96

Site web : [www.oliviers-co.com](http://www.oliviers-co.com)

### Techno Concept

Société d'ingénierie biomédicale et biomécanique fabriquant et commercialisant des produits dans les domaines du médical ou du sport.

Actuellement cette société est hébergée dans les anciens locaux de la société "Jardins aux senteurs" sur le parc de Pitaugier, en attendant la construction d'un bâtiment en voie d'être terminé.

Contact : Tel : 04 92 79 08 56

Site Web : [www.technoconcept.fr](http://www.technoconcept.fr)

### CéréAlpes

Entreprise de fabrication de produits alimentaires bio : galettes végétales, galettes de céréales, panisses etc...

L'accroissement de l'activité de cette entreprise a récemment nécessité l'agrandissement de l'atelier-relais qui l'abrite

Contact : Tél. : 04 92 79 54 81 Site web : [www.cerealpes.fr](http://www.cerealpes.fr)

### Ébénisterie Huppert

Atelier de Bruno HUPPERT spécialisé en ébénisterie d'art et restauration de meubles.

Contact : Tel/Fax : 04.92.75.29.89

Site web :

[www.brunohuppert.com](http://www.brunohuppert.com)

### SEREC

La Société SEREC est une entreprise d'agencement de magasins et de travaux acrobatiques.

Contact : Tel 04 92 70 13 50

- Site Web : [www.serec.eu](http://www.serec.eu)



### A&B senteurs

Cette société vend des huiles essentielles culinaires, hydrolats et sprays aromatiques de cuisine.

Contact : Tel : 09 65 31 69 39 - Fax : 04 92 77 35 87

Site Web : [www.essentielles.fr](http://www.essentielles.fr)

### \* Les ateliers relais, c'est quoi ?

La communauté de Haute Provence en sa qualité de maître d'ouvrage de l'opération, désigne le maître d'œuvre, lance l'appel d'offre, choisit les entreprises, assume les travaux de construction, recherche les financements et fixe le loyer qui va correspondre à l'équivalent d'un emprunt à taux fixe sur 15 ans, celui-ci représente l'autofinancement de l'opération.



# Communauté de Haute Provence

# Économie

## Les entreprises dont les bâtiments sont en construction

### Techno-Concept

La construction du bâtiment arrive à son terme et permettra à cette société actuellement installée de façon provisoire dans des locaux sur la zone d'activités de développer son activité.

Cette opération doit permettre la création d'environ 6 emplois dans les deux années à venir.

Coût du bâtiment : 709 927,80 € -

Financements obtenus : Conseil régional : 100 000 €, Conseil général : 50 998 €, DDR : 90 000 €

Financements sollicités : 140 000 € de l'Europe.

### Colline de Provence

La construction du bâtiment destiné à l'entreprise "Collines de Provence" a été débuté en février 2009.

Le bâtiment de 1700 m<sup>2</sup> qui comprend, entrepôt, bureaux, locaux industriels et magasin d'usine, devrait être terminé en fin d'année.

La société emploie 12 personnes et devrait créer 9 emplois nouveaux d'ici deux ans.

Coût du bâtiment : 1 840 000 € HT - Financement obtenu : Conseil Général 67 500 € - Conseil régional : 200 000 € - DDR : 180 000 €

## Les entreprises installées dans leur propres locaux

### Haute Provence Alu

Installée dans la zone dès sa création, la Société HPA est spécialisée dans la menuiserie aluminium (véranda, portes, fenêtres etc...)

Contact : Tel : 04 92 75 39 44 - Fax : 04 92 75 33 54

### Garage Espace Mécanique

Garage de réparation automobile

Contact : Tel : 04 92 75 31 28 - Fax : 04 92 75 39 24

## ... ou encore les entreprises en location dans les bâtiments de la Communauté de Haute Provence

### Eco-système

Cette Société est spécialisée dans l'étude et la réalisation de systèmes mettant en œuvre les énergies renouvelables.

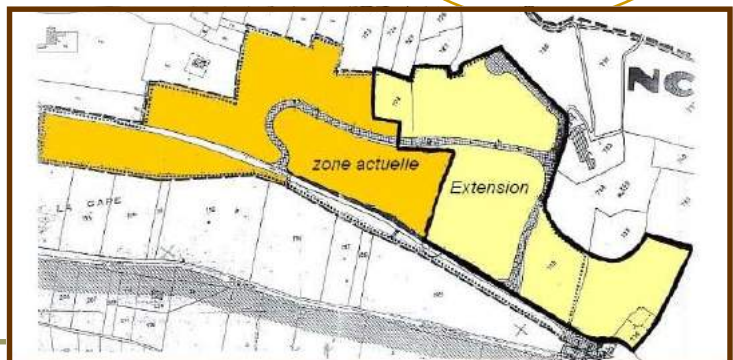
Contact : Tel : 04 92 74 30 95 - Site web : [www.ecosystemes-04.com](http://www.ecosystemes-04.com)

### L'ACCUEIL DE NOUVELLES ENTREPRISES

En 2006, la Communauté de Haute Provence a procédé à l'acquisition de terrains adjacents à l'actuelle zone.

L'extension de la zone offre **20000 m<sup>2</sup> supplémentaires**, disponibles immédiatement pour l'installation de nouvelles entreprises et **30000 m<sup>2</sup> à terme**.

Le prix du terrain est de 10,47 € le m<sup>2</sup> et la taxe professionnelle est de 17,39%.



### LE SOUTIEN AU PETIT COMMERCE ET À L'ARTISANAT

La Communauté souhaite également favoriser l'**implantation de commerces** dans les communes afin de redonner une vie aux villages.

D'ores et déjà, une **boulangerie multiservices** a été réalisée à **St Martin-les-Eaux** et un **artisan maroquinier** c'est installé à **St Michel l'Observatoire** en 2004.

Une association de commerçants et d'artisans a choisi le territoire de la Communauté pour l'implantation de la **Maison de Produits de Pays**. Cette réalisation de 2002 assure la **promotion des productions d'artisans, agriculteurs et artistes de son territoire et de tout l'arrière pays**.



la promotion des productions d'artisans, agriculteurs et artistes de son territoire et de tout l'arrière pays.

# Communauté de Haute Provence

## Aménagement de nos villages

### DAUPHIN aménage son entrée

Perché sur son promontoire, DAUPHIN compte de nombreux vestiges du Moyen-âge (remparts, portes et château, tours...) qui justifient son classement au titre des Villages et Cités de Caractère. Cette richesse architecturale attire chaque année un nombre de visiteurs toujours plus nombreux, c'est pourquoi la municipalité a souhaité aménager l'entrée du village afin de valoriser ce patrimoine.

Cette opération a été réalisée par la Communauté de Haute Provence dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée.

Coût : 150 000 € - Financements obtenus : Conseil Général 68 000 €.



### St Michel l'Observatoire

La Communauté de Haute Provence a réalisé à St Michel l'Observatoire l'aménagement d'un bâtiment pour l'installation de la Société Anaïs.

Cette société spécialisée dans l'archivage informatique, radios, analyses informatiques..., est actuellement pionnière dans le secteur.

Elle compte aujourd'hui 4 emplois.

Coût de l'opération : 250 000 € HT Financements sollicités : Europe - Conseil régional - Conseil Général - Fond d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce.

### ST MICHEL L'OBSERVATOIRE : Une bibliothèque pour tous

Les élus de la Commune de St Michel l'Observatoire ont décidé de restaurer un bâtiment de la commune pour y installer une bibliothèque. La Communauté de Haute Provence a réalisé cette opération dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée.

Coût : 145 000 €

Financements obtenus : Conseil Général 33 953 € (fonds pour la lecture) et 44 993 € (Équipement culturel), Conseil Régional 44 993 €.



### ST MARTIN-LES-EAUX : Restauration de la voie communale

Fortement dégradé par les intempéries, la voie communale qui conduit à St Martin-les-Eaux en venant de Dauphin au lieu dit "La Tattié", a été sécurisé par l'entreprise S.E.T.P.

Sous la conduite des élus de St Martin-les -Eaux, cette opération a été menée à bien grâce au financement de 14 000 € apporté par la Communauté de Haute Provence .





# Communauté de Haute Provence

Lu, vu, entendu ...

## ENVIRONNEMENT : 2<sup>ème</sup> Opération Composteurs

Si vous habitez une maison individuelle avec un jardin, le compostage permet d'éliminer vos déchets de jardin et de cuisine, tout en créant du compost pour vos plantations futures.

La Communauté de Haute Provence met à votre disposition, pour la somme de 15€, un composteur, son bio seau ainsi qu'un guide du compostage.

Vous habitez l'une des 8 Communes de la Communauté, vous êtes intéressé (e), téléphonez vite au 04-92-75-04-13, ou adressez à la Communauté de Haute Provence (Mairie de MANE - 04300 MANE) un bon de réservation disponible dans votre Mairie.



## CRECHE INTERCOMMUNALE : Réflexion en cours ...

Alors que les moyens de garde d'enfants, peu nombreux sur le territoire, sont saturés, la Communauté de Haute Provence a décidé d'entamer une réflexion sur les besoins d'accueil de la petite enfance (crèche).

Une enquête auprès de la population est en cours et doit permettre d'évaluer les besoins sur le territoire communautaire afin de réaliser une structure d'accueil.



## Visite du Sous-préfet à Mane

Le sous-préfet de Forcalquier Mickaël Doré accompagné de Monsieur Connors, chef de bureau à la Préfecture, a souhaité faire le point des actions à caractère économique de la Communauté de Haute Provence en compagnie du Président Jacques Depieds.

Il s'est ensuite rendu dans le Parc de Pitaugier, visiter les bâtiments en construction appelés à accueillir "Collines de Provence" et "Techno Concept".



## Et si...une collision interplanétaire se produisait !

1%, et sur une échelle de temps se mesurant en milliards d'années, c'est la probabilité d'une collision entre Mercure et le Soleil, Mars ou la Terre, la Terre ou Vénus...

C'est ce qu'est venu démontrer à l'Observatoire de Saint-Michel devant ses collègues de la communauté scientifique Jacques Laskar éminent astronome, directeur de recherche au CNRS et membre de l'académie des sciences.



# Communauté de Haute Provence

Les brèves ...

## Un rencart aux jardins

Depuis 2003, les journées aux Jardins à Salagon réunissent au printemps tous les passionnés de végétaux.

Les 5 jardins – celui des senteurs est en phase de réfection- attirent chaque année des milliers de visiteurs mobilisés pour échanger les infos pour un jardin "chez soi" éco-responsable.



Havre de verdure à l'architecture médiévale préservée, le Musée de Salagon est aussi conservatoire ethnobotanique où environ 2000 espèces végétales sont entretenues par toute l'habileté de 5 mains vertes dont François Tessari jardinier en chef.

Sur 6 hectares poussent à la fois les plantes aux origines les plus lointaines et aux noms les plus improbables comme les pousses de la région. La biodiversité est omniprésente autant en flore qu'en faune puisque la régulation naturelle de l'écosystème se fait par la présence de plusieurs espèces (poissons, grenouilles, couleuvres...).

## Pertuis remporte le tournoi du REP

Chaque année pour le Rugby Entente Provençale qui évolue sur le terrain de Mane l'entame d'été rime avec souvenir. Celui de Pascal Thébaut l'un des leurs trop tôt disparu.

Le Challenge portant son nom est l'occasion de réunir les clubs amis.

L'édition 2009 aura vu en présence du Député Daniel Spagnou, du Maire de Mane Jacques Depieds, la victoire de l'équipe de Pertuis devant les "potes" d'Ovalie venus de Manosque, Sisteron, Digne...



## Un Manarain dans le top 20 mondial

3eme français, 22eme mondial aux derniers championnats mondiaux, Olivier Rubio qui a découvert presque par hasard le Sudoku – sport cérébral- est devenu en quelques années une référence mondiale en la matière.

Conseil de sites internet, de parutions sur le sujet, celui qui fait profession d'informaticien dans une entreprise de la communauté de communes passe près de 1h30 par jour à taquiner les 81 cases d'un jeu de Sudoku avec une dextérité mentale déconcertante pour le commun des joueurs.



## Une école...oui mais de pétanque

L'air de rien, le sport bouliste donne aussi matière à travailler la géométrie, les distances, il est aussi un formidable vecteur d'esprit d'équipe.

En proposant, avec le concours de la Boule Manaraine des cours de pétanque –ce qui s'est d'ailleurs fait dans d'autres établissements- le directeur de l'école primaire de Mane, Christian Armelleschi a permis d'instituer à la fois un espace ludique mais aussi formateur.

# Communauté de Haute Provence

## Dossier : Le rapport sur les déchets ménagers

Lors de sa dernière réunion, le Conseil de Communauté a pris connaissance du rapport sur les déchets ménagers. Ce document développe le fonctionnement du service et le prix de revient de la collecte. Des éléments comparatifs permettent d'apprécier la qualité du service et les efforts entrepris pour le faire évoluer.

### COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Le **prix de revient** du service collecte est de **83 000 €**, soit pour la Communauté un **prix de revient par habitant de 22,66 €**.

Collectivité	Prix de revient par habitant
Pays de Forcalquier	36,16 €
Céreste	51,03 €
Reillanne	28,20 €

### TRAITEMENT DES DECHETS

En 2008, le prix de revient du service est de **91 111 €**, soit **par habitant 24,88 €**.

Collectivité	Prix de revient par habitant
Pays de Forcalquier	36,16 €
Céreste	59,00 €
Communauté des 3 vallées à Digne	40,11 €

### PRODUCTION DE DECHETS PAR HABITANT

Collectivité	Kg par habitant
<b>Communauté de Haute Provence</b>	<b>319,67 Kg</b>
Céreste	517,52 Kg
Pays de Forcalquier	424,78 Kg
Communauté des 3 vallées à Digne	404,68 Kg

### VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

Pour la Communauté de Haute Provence, le **prix de revient** du service est de **45 043 €**, soit **par habitant de 12,30 €**.

Collectivité	Prix de revient par habitant
Pays de Forcalquier	18,18 €
Céreste	31,07 €
Communauté des 3 vallées à Digne	22,21 €

### PRIX DE REVIENT TOTAL DU SERVICE DECHETS MENAGERS

Collectivité	Prix de revient par habitant
<b>Communauté de Haute Provence</b>	<b>59,84 €</b>
Céreste	148,13 €
Pays de Forcalquier	92,46 €
Communauté des 3 vallées à Digne	99,50 €

### Rétrospective

En 2003, les membres du Conseil de Communauté ont été placés devant l'alternative suivante :

- soit accepter de se démettre de la compétence déchets ménagers, collecte et traitement, au profit du SYVALOM
- ou alors accepter la dissolution de ce syndicat et

subir le retrait de la commune de Dauphin, le maire de cette ville également Président du SYVALOM menaçait, en représailles de quitter la Communauté.

Les principes de facturation, et par voie de conséquence le prix de revient du service, suscitaient de nombreuses interrogations.

Ainsi, **la participation acquittée par la Communauté de Haute Provence**, chaque début d'année, était faite sur **la base de tonnages fictifs et une population qui l'était tout autant**.

La Communauté de Haute Provence était censée produire sur son territoire 1 904 Tonnes de déchets.

En 2008, en prenant en compte le dernier recensement, nous aurions été supposés produire 2 198 tonnes représentant, avec application du tarif 2003, une charge de 150 662 € soit **une dépense supplémentaire de 59 551 €**.

La clairvoyance des élus de la Communauté permet aujourd'hui aux contribuables de la Communauté de bénéficier d'un taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) moins élevé ; les économies réalisées étant répercutées sur la TEOM.

Collectivité	Taxe des OM
<b>Communauté de Haute Provence</b>	<b>7,8 %</b>
Pays de Forcalquier	12,7 %
Communauté I.L.O	8,8 %





# Communauté de Haute Provence

L'assistance téléphonique, c'est quoi ?

Mis en place en 1998, ce service comptait à ces début 17 abonnés essentiellement sur le territoire de la Communauté de Haute Provence.

Depuis, ce service a fortement évolué répondant à un véritable besoin puisqu'il compte aujourd'hui 212 abonnés répartis sur 32 communes du Département. Explications !

## QU'EST CE QUE L'ASSISTANCE TELEPHONIQUE ?

Il s'agit d'un système simple d'assistance à distance qui relie l'abonné **24 heures sur 24**, y compris les **dimanches et jours fériés** à ceux qui peuvent lui porter secours.

Un appareil branché sur la prise électrique, la ligne téléphonique placé dans la pièce principale de vie et un médaillon, permettent de communiquer à tout moment avec un centre d'écoute. La base permet au centre d'écoute de **communiquer directement avec l'abonné**.

Celui-ci alerte le réseau de solidarité dans l'ordre de priorité que la personne a choisi : **parents, voisins, médecins, services d'urgence...**

Les personnes inscrites dans un réseau de solidarité peuvent être appelées à tout moment de la journée ou de la nuit pour aller vérifier que l'abonné va bien ou pour lui porter secours en cas de besoin.

Ce service est géré par le secrétariat de la Communauté de Haute Provence et notamment Joëlle SALADINI et Karine MACHARI.

Un technicien, Mr Stéphane JOURDAN, assure les installations, désinstallations et la maintenance du service. Le Centre d'écoute est assuré par l'Association JANUS située à St Michel l'Observatoire.

## UN PRIX MODIQUE ...

Par rapport aux tarifs pratiqués par d'autres organismes privés le **montant de l'abonnement** de ce service est **deux fois moins élevé**. **Aucun frais d'installation et de désinstallation** n'est facturé à l'abonné (sauf si elles interviennent de son fait sur une période inférieure à 12 mois), aucun coût téléphonique.

Pour les habitants de la **Communauté de Haute Provence**, le tarif est de **12,20 €/mois**.

Pour les **habitants extérieurs** à la Communauté, le tarif est de **18,30 €/mois**.



## DES AIDES FINANCIERES

### L'Aide Personnalisée d'Autonomie (A.P.A)

Les personnes bénéficiant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A) peuvent bénéficier d'une prise en charge de ce service.

Pour bénéficier de l'APA, il suffit de remplir un dossier dans votre mairie.

### Le Conseil Général

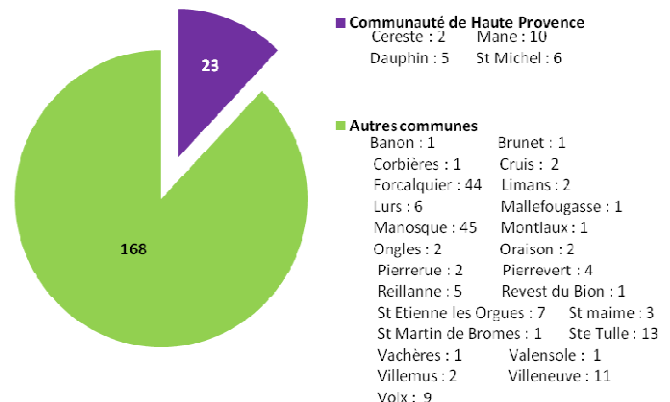
Le Conseil Général des Alpes de Haute Provence apporte une subvention de 50% pour les personnes âgées de + de 60 ans, ou handicapées à 80% et non imposables.

### Les Caisses de retraites et les mutuelles

Certaines caisses de retraites et des mutuelles prennent en charge ce type de service. Se renseigner directement auprès d'elles.

### Crédit d'impôt

Pour les personnes imposables, l'Etat prend en charge 50% de l'abonnement sous forme de crédit d'impôt depuis 2007.



En 2008, sur les **191 abonnés** seulement **23 font partie de la Communauté de Haute Provence**. Ce service répond à un véritable besoin de la part des personnes seules, âgées ou isolées, qui souhaitent vivre chez elles.